

Conseil Municipal du 4 mars 2025

L'an 2025 et le 4 Mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie- Salle du conseil municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de CLOUET Nathalie, Maire

Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : AMET Patricia, CHEDEMAIL Vanessa, LEVACHER Martine, MADDALIN Christine, MORY Marie, POTTIER Soazig, MM : GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, GUYON Django, POTTIER Christian, LOUAISIL Pascal, ROBERT Elie, SEBILLET Sébastien, TIRIAU Jean-Hugues, VALOTAIRE Denis

Excusé ayant donné procuration : Mme MOREL Patricia à Mme LEVACHER Martine

Absents : Mme AYGALENC Monique, Mme POTTIER Soazig

Budget principal - Vote du Compte Financier Unique 2024 (CFU)

Après l'exposé du CFU de l'année 2024, Madame le Maire se retire.

Le Conseil Municipal a approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024, à savoir :

	Résultats de clôture 2023	Réalisé 2024	Résultats de clôture 2024
Section de fonctionnement			
Dépenses		1 614 201,21	
Recettes		3 077 567,29	
Résultat	937 350,80	1 463 366,08	1 463 366,08
Section d'investissement			
Dépenses		1 732 116,24	
Recettes		1 890 065,29	
Résultat	- 988 160,36	157 949,05	- 830 211,31
TOTAL	- 50 809,56	1 621 315,13	+ 633 154,77

A l'unanimité

Madame Le Maire n'a pas participé au vote

Budget Lotissement La Clef des Champs - Vote du Compte Financier Unique 2024 (CFU)

Le Conseil Municipal a approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024, à savoir :

	Résultats de clôture 2023	Réalisé 2024	Résultats de clôture 2024
Section de fonctionnement			
Dépenses		504 024,81	
Recettes		0	0
Résultat	679 926,99	- 504 024,81	175 902,18
Section d'investissement			
Dépenses		0	
Recettes		0	
Résultat	0	0	0
TOTAL	679 926,99	- 504 024,81	175 902,18

A l'unanimité

Madame Le Maire n'a pas participé au vote

Budget Lotissement Les Pommettes - Vote du Compte Financier Unique 2024 (CFU)

Le Conseil Municipal a approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024, à savoir :

	Résultats de clôture 2023	Réalisé 2024	Résultats de clôture 2024
Section de fonctionnement			
Dépenses		496 023,42	
Recettes		496 024,20	
Résultat	0,23	0,78	1,01
Section d'investissement			
Dépenses		496 023,42	
Recettes		28 248,86	
Résultat	-28 248,86	- 467 774,56	- 496 023,42
TOTAL	- 28 248,63	- 467 773,78	- 496 022,41

A l'unanimité

Madame Le Maire n'a pas participé au vote

Cession de la parcelle ZP 51 - village de Marcé

Le Conseil Municipal a décidé de vendre la parcelle ZP51 d'une surface de 2ha 09a 82ca au profit de Monsieur Rémi REUZE au prix de 11 540,10€.

A l'unanimité

Renouvellement de la convention RASED

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le renouvellement du conventionnement RASED pour la période allant de l'années scolaire 2024/2025 à l'année scolaire 2026/2027.

A l'unanimité

Réhabilitation d'un bâtiment en boucherie - Modification n°1

Le Conseil Municipal a approuvé la modification du marché pour réaliser des travaux supplémentaires de démolition et d'évacuation de dalles béton :

Lot	Entreprise	Marché public initial en € HT	modification n° en € HT	Nouveau montant du marché en € HT
1 - Terrassement maçonnerie réseaux	MARSE	92 286,83	Modification n°1 1764	94 050,83

A l'unanimité

Vote des Taux des impôts directs locaux

Le Conseil municipal a fixé les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 34,21 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 35,66 %
- taxe d'habitation (TH) : 11,96 %

Les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2005.

A l'unanimité

Lotissement les Pommettes - cession du lot N°20

Le Conseil Municipal a décidé de vendre le lot 20 - 406 m² - parcelle ZP156, sis 16 rue du pressoir, au prix de vente de 44 660€ TTC à la SCI FREMALEA, représentée par Monsieur Frédéric HEINRY et Madame Manuella HEINY.

A l'unanimité